

Carcassonne, le 20 mars 2017

**Monsieur le Président**  
**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**  
**Mairie d'Avignonet-Lauragais, 3 chemin de l'obélisque**  
**11320 Montferrand**

Affaire suivie par Emilie BAILLE  
Animatrice SAGE Fresquel - SMMAR

**Objet :** Avis du SAGE Fresquel sur le projet arrêté de révision du SCOT du Pays Lauragais

Monsieur le Président,

Par courrier du 21 décembre 2017, reçu le 26 décembre, vous avez sollicité l'avis du SAGE Fresquel pour avis sur le projet de révision du SCOT du Pays Lauragais, dans le cadre de la consultation prévue par la réglementation.

J'ai donc l'honneur de vous faire connaître que le SAGE Fresquel a décidé d'approuver ce dernier, en émettant les remarques et recommandations suivantes :

## **limiter la consommation d'espace/ Préserver les qualités paysagères/ Déterminer et protéger une trame verte et bleu**

Une des orientations du SCOT du Pays Lauragais est de vouloir préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers. Ce choix retenu est parfaitement en adéquation avec le SAGE Fresquel qui précise l'importance de maintenir les cultures déjà présentes dans la Montagne Noire et sur le Lauragais. Un travail en collaboration avec le monde agricole a permis l'émergence de Groupement d'intérêt Economiques et Environnemental (GIEE) sur ces territoires. Le but est de modifier ou consolider les pratiques agricoles en visant une performance économique, environnementale et sociale ce qui rejoint le SCOT dans sa volonté de préserver une identité rurale et agricole.

Le SAGE Fresquel souligne également le travail sur l'intégration des zones humides sur l'ensemble du SCOT qui va dans le sens d'une prise en considération de ces milieux dans le SAGE Fresquel. En effet, les zones humides sont des milieux particulièrement riches et importants pour le fonctionnement des écosystèmes mais également très sensibles. Beaucoup d'entre elles ont disparu au cours de ces dernières décennies en raison de leur assèchement, remblaiement, drainage ou mise en culture. Elles sont aujourd'hui mieux protégées mais toujours très fragiles. Il est donc indispensable d'œuvrer à leur protection à travers le SCOT Pays Lauragais. L'inventaire réalisé par le SMMAR, que vous citez à maintes reprises, a permis également de regrouper les zones humides effectives en grands ensembles homogènes appelés « complexes », permettant ainsi de déterminer des unités cohérentes de gestion et/ou d'intervention (exemple : la ripisylve du Fresquel). Une base de données permettant de préciser les informations utiles sur les zones humides inventoriées est aujourd'hui disponible. Il me semble essentiel que le SCOT Lauragais se réfère à ces données. C'est pourquoi je vous invite à en faire la demande auprès du SMMAR.

## Généraliser des modalités de développement urbain plus vertueuses et diversifiées

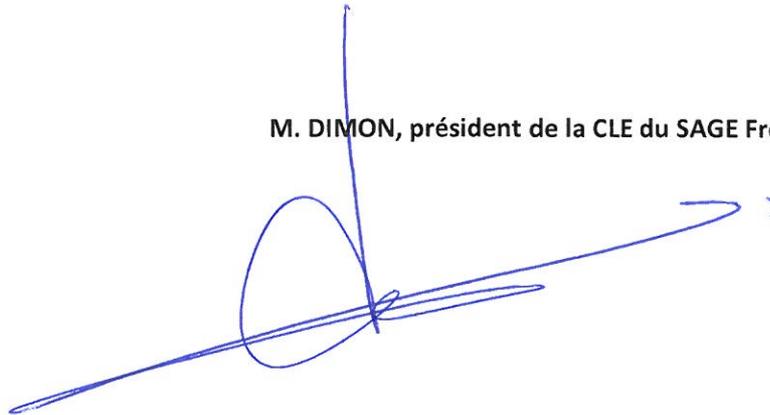
Concernant l'objectif du SCOT à répondre aux besoins en matière d'habitat tout en maîtrisant l'étalement urbain, le SAGE Fresquel note un réel travail d'analyse du contexte local pour densifier les espaces déjà urbanisés. A toutes questions de développement urbain se pose les questions d'augmentation des besoins en ressource en eau. Le SCOT met clairement en évidence sa volonté d'œuvrer pour une meilleure gestion quantitative de la ressource et de prendre en compte les mesures des SAGE présents sur le territoire. Du point de vue du SAGE Fresquel il semblerait judicieux de regarder l'émergence de ces nouveaux besoins à l'échelle InterBassin car nous sommes sur un secteur où la gestion de la ressource en eau est une question complexe.

Cet objectif de densification des pôles pose également la question du traitement des eaux usées. Est-ce que les stations d'épurations déjà présentes ont un dimensionnement suffisant pour absorber les projets futurs d'urbanisation ?

Nous vous remercions par avance pour la prise en compte de ces remarques sur le projet de révision du SCOT du pays Lauragais. Nous restons à votre disposition pour tout complément ou échange sur ces différents points.

Dans l'attente d'information sur l'évolution de la révision du SCOT Pays Lauragais, recevez monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

**M. DIMON, président de la CLE du SAGE Fresquel**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop and a long horizontal stroke extending to the right.